



Programme de Session parlementaire

Domaine «Formation-Recherche-Innovation»

Aperçu prospectif par sujet

Session de printemps 2018, du 26 février au 16 mars
Etat des lieux : 09.02.2018

Conseil des Etats CE, Conseil national CN, Commission des finances CdF, Commission économie et redevances CER, Commission des sciences, de l'éducation et de la culture CSEC

Ip. Interpellation

Iv. ct. Initiative cantonale

Mo. Motion

OCF Objet du Conseil fédéral

Po. Postulat

* Lien avec les activités du CSS en seconde partie du document

a) Science, Recherche, Innovation, Conditions-cadre

Date / Autorité	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
27.02./CE	16.481	Iv. pa.	Bureau CN	Créer les bases légales répondant à l'évolution des outils d'information et de documentation du Parlement
27.02./CE	17.4017	Po.	D. Müller	Profiter des opportunités offertes par les technologies civiques
28.02./CE	16.3297	Mo.	F. Derder	Renforcer la gouvernance de la stratégie numérique suisse
05.03./CN	17.3629	Mo.	CER-CN	Création d'un instrument efficace pour lutter contre les prix inappropriés des revues
07.03./CE	17.4213	Ip.	R. Noser	Attrait de la Suisse pour les entreprises FinTech
14.03./CE	16.319	Iv. ct.	Ct. Thurgovie	Pour une agriculture suisse sans génie génétique
15.03./CE	17.4210	Mo.	R. Zanetti	Études sur la remise contrôlée de cannabis. Créer un article relatif aux projets pilotes

b) Hautes écoles, Universités

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
05.03./CN	17.3977	Mo.	CdF-CN	Modification de l'article 50 de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)

c) Formation professionnelle, Formation continue, Personnel qualifié

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
05.03./CN	17.3975	Mo.	CSEC-CN	Pour que la Suisse organise les Olympiades des métiers (WorldSkills)

d) Médecine, Santé

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
26.02./CN	17.048		OCF	Analyse génétique humaine. Loi

Lien avec les activités du CSS

a) 16.319 : Pour une agriculture suisse sans génie génétique

Le CSS a pris position en mai 2013 sur la «[Modification de la Loi fédérale sur le génie génétique](#)» (en allemand). Il a notamment fait la remarque suivante : „Das Moratorium ist mit wissenschaftlichen Argumenten nicht begründbar. Es gefährdet ausserdem die Interessen des Forschungsstandortes und Innovationsraums Schweiz.“

d) 17.048 : Analyse génétique humaine. Loi

Le CSS a pris position en mai 2015 sur la «[Révision de la loi sur l'analyse génétique humaine](#)». Il a estimé que «certains aspects du projet de loi pouvaient encore être améliorés, notamment du point de vue de la protection de la sphère privée. Il a adressé au Conseil fédéral des recommandations quant à :

- la considération de toutes les données génétiques comme sensibles du point de vue de la protection de la vie privée ;
- la précision des exigences d'obtention du consentement éclairé ;
- la clarification de la compétence du Conseil fédéral».